

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

PROLONGATION DE LA MISE A DISPOSITION

Le projet de PCAET mis à la disposition du public du **lundi 17 octobre au mercredi 30 novembre 2022 inclus** comprend :

:

- 1/ Le projet de PCAET arrêté, composé du diagnostic Climat-Air-Energie du territoire, de la stratégie territoriale, du programme d'actions 2023-2028 et de l'Evaluation Environnementale et Stratégique ;
- 2/ L'avis de la MRAe et de l'État sur le projet ;
- 3/ La réponse de Brocéliande Communauté sur la prise en compte de l'avis de l'État ;
- 4/ La délibération du conseil communautaire du 04/04/2022 arrêtant le projet de PCAET ;
- 5/ La synthèse non technique du PCAET.

Pour rappel, ces pièces ont été mises à la consultation du public

- **En version numérique** à cette adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4205> ;
- **En version papier** au siège de Brocéliande Communauté, à la mairie de Bréal-sous-Montfort et à la mairie de Plélan-le-Grand.

Et le public était invité à formuler ses observations et propositions durant la période de consultation :

- **Par voie numérique**, sur le registre dématérialisé accessible à cette adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4205> ;
- **Par écrit** à l'appui des registres d'observations à feuillet son mobiles déposés au siège de Brocéliande Communauté (à Plélan-le-Grand), à la mairie de Bréal-sous-Montfort et à la mairie de Plélan-le-Grand, aux horaires indiqués ci-dessus.

Une observation a été faite, relevant l'absence de l'avis de la MRAE dans le dossier, pièce qui a été ajoutée le 30 novembre 2022.

Afin de permettre la bonne transparence de ces éléments, la mise à disposition du dossier au public est prolongée jusqu'au 30 décembre 2022, selon des modalités équivalentes.